

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

DGAET Direction des Routes et des Ports
Service des ports
04 13 31 21 32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. ERIC LE DISSES**

OBJET : Ports départementaux. Soutien aux actions d'animation et de promotion. Aide au développement des activités portuaires. Attribution des subventions à des associations. 4ème répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur Le délégué aux ports, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département a voté lors de la séance du 15 décembre 2017 les crédits nécessaires à son programme d'intervention dans les ports départementaux au titre de l'exercice 2018. Dans ce cadre, les demandes de subventions présentées par l'association « Ecoute ta Planète », par l'Association des Plaisanciers du Port du Jaï et par l'Association Cassidaine des Bateaux de Tradition sont soumises à votre approbation.

Créée en 2005, l'association "Ecoute ta planète" est le coordinateur départemental des actions du réseau régional de la campagne ECOGESTES MEDITERRANEE qui est une campagne de sensibilisation et d'information des usagers de la mer et plus particulièrement des plaisanciers le long du littoral.

Elle intervient dans les ports de plaisance et en mer à destination des plaisanciers afin de les sensibiliser et de les informer sur la protection de la mer et du littoral.

Il est proposé d'allouer à l'association « Ecoute ta planète » une subvention de 8 000€ pour l'organisation de la campagne ECOGESTES MEDITERRANEE 2018 au titre du dispositif de soutien aux actions d'animation et de promotion sur les ports départementaux.

L'Association Cassidaine des Bateaux de Tradition (ACBT) contribue à la préservation et à la sauvegarde des bateaux de tradition du port de Cassis. Afin de sensibiliser le public à ce patrimoine, elle organise tout au long de l'année de nombreuses manifestations sur le port de Cassis (régates, courses de barquettes, parades nautiques...).

Cette association est un acteur local d'intérêts collectifs autour de la préservation du patrimoine maritime.

Il est proposé d'allouer à l'Association Cassidaine des Bateaux de Tradition une subvention de fonctionnement de 2 000€ au titre du dispositif de soutien aux actions d'animation et de promotion sur les ports départementaux.

L'Association des Plaisanciers du Port du Jaï (A.P.P.JAI) assure par sa présence quasi-permanente sur le port départemental du Jaï situé sur la commune de Marignane un rôle de surveillance et d'animation auprès des usagers du port.

La présente demande de subvention concerne l'achat d'un portique de manutention destiné à la mise sur bords des bateaux pour leur entretien.

Il est proposé d'allouer à l'Association des Plaisanciers du Port du Jaï une subvention d'investissement de 2400€ au titre du dispositif d'aide au développement des activités portuaires.

Une convention entre le Département et chaque association doit être établie afin de préciser les modalités d'attribution de ces subventions.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL